



Date convocation : 21.11.2023

EXTRAIT des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BERRY-AU-BAC

DE_2023_39

Séance du vendredi 01 décembre 2023

Le un décembre deux mille vingt-trois à 20 heures 00, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie-Christine HALLIER, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 9

Représentés : 3

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Marie-Christine HALLIER, Didier PINCHON, Luc LELONG, François RICHE, David NEVEUX, Séverine MULPAS, Magali LONGUET, Sandrine ODELOT, Karrim EL ARKOUBI

Absents représentés : Daniela DOUILLET représentée par Luc LELONG, Xavier PRIN représenté par David NEVEUX, Dominique GARRÉ représenté par Marie-Christine HALLIER

Absente excusée : Marine DEPARDIEU

Absents : Hugues MORONI, Julie PETITJEAN

Secrétaire de séance : François RICHE

Correction d'écriture budgétaire sur année antérieure : Budget communal

Madame le Maire informe le conseil qu'il nous est demandé de voter les déplacements de crédits comme suit afin de permettre à la trésorerie d'opérer une rectification sur année antérieure :

Compte 2811	- 12€
Compte 28182	- 9.42€
Compte 1068	+ 21.42 €

Elle précise qu'il ne s'agit pas de mouvements comptables impactant notre budget tel que rédigé mais uniquement d'écritures comptables.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des votes exprimés,

*ACCEPTENT la rectification comptable telle que présentée.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus,
Pour extrait conforme
Le Maire, Marie-Christine HALLIER

Le secrétaire de séance, François RICHE